

Séance publique du 4 janvier 2010

La Camargue d'hier et d'aujourd'hui

par Gérard BOUDET

Nous allons parler aujourd'hui, de cette Camargue avec qui durant plus de quarante ans j'ai vécu, en compagnie d'un ambassadeur des grands espaces de nature, dont j'ai été l'ardent défenseur... le "sel de mer cristallisé".

La Camargue, ce grand espace fait l'objet, plus souvent qu'il n'en faut, la une des médiats, des amoureux de nature, des adeptes des grands espaces de liberté et d'environnement. Cette Camargue que l'on dit encore aujourd'hui secrète n'a malgré ce, pas livré son secret. Je vous engage à partir ensemble à la recherche de ce secret, qui caché dans les enganes sera peut être révélateur de ce lien charnel, homme nature, que j'ai réellement vécu, comme une histoire naturelle.

C'est l'histoire "naturelle" et humaine d'un territoire. Cette histoire où l'Homme et la Nature ne font qu'un, parce que si la Terre de Camargue est parvenue jusqu'à nous en l'état où elle se trouve aujourd'hui, c'est parce qu'un dialogue, une pédagogie s'est instaurée entre l'Homme et la Nature, et ce dans le seul but : la préservation de ce milieu artificiel qui est, nous le savons tous, inséparable du respect, donc, de la connaissance des équilibres naturels et humains. C'est de cette lente adaptation façonnée par l'histoire du camarguais, cet apprenti sorcier, et de son pays que nous allons parler maintenant.

Je souhaite tout d'abord, vous parler dans une première partie, du fragile équilibre dont fait l'objet ce grand espace de nature qu'est la Camargue, ensuite de l'évolution des moyens mis en œuvre pour adapter le milieu à l'exploitation de l'Homme, enfin de la création du Parc Régional de Camargue.

Dans la deuxième partie, nous aborderons la gestion de l'eau et des espaces, avec l'incidence sur la faune et la flore. Enfin nous parlerons des activités humaines en Camargue et leur évolution, l'agriculture avec le riz, le blé et la vigne, et de l'élevage, en passant du mouton au taureau qu'il soit de Camargue ou de combat.

I – Un chemin pour aller vers la création d'un Parc de Camargue

Pour atteindre cet objectif de création d'un Parc en Camargue, le chemin sera long, puisque déjà en 1940 le Marquis Javon de Baroncelli souhaitait la mise en place d'un Parc de Camargue. La Camargue est composée d'une mosaïque d'intérêts contradictoires, gérés par l'Homme, il va de soi que les choses ne peuvent pas aller sans difficultés.

Un fragile équilibre

La Camargue est un territoire fragile, dont les écosystèmes, eux-mêmes sont interdépendants. Ils ne supportent pas le moindre déséquilibre, le moindre désordre. Chaque action si minime soit elle, doit être mûrement réfléchie, parce qu'elle a ou aura une incidence plus ou moins lointaine dans le temps, sur l'équilibre des milieux.

Ce territoire en constante métamorphose peut être comparé à un enfant en formation. Cette terre deltaïque qui est en constante formation, déformation. Elle est sensible à tous les sursauts de la nature, et en particulier aux assauts de la mer et à ceux des deux Rhône. Malgré les libéralités qu'elle reçoit par ces apports d'alluvions, les choses aujourd'hui se compliquent au point que l'on parle dans les journaux alarmistes de "Camargue en voie de disparition".

La Camargue est aussi une mosaïque d'intérêts divergents, où chaque acteur, que ce soit l'Etat, ou tout simplement le propriétaire, en prenant une décision, agit le plus souvent dans son intérêt, mais aussi sur l'enjeu de l'Autre. En 1970, Jean François Leenhardt, un Montpelliérain disparu trop prématurément, le premier directeur du Parc Régional de Camargue, disait au moment du lancement de ce dernier, que "les camarguais marqués par la vie rude du delta, ont cultivé leur conception de la liberté en gérant leur territoire tout en s'interdisant d'intervenir dans la gestion du voisin. Cette image de marque qui a mis la Camargue en évidence aux yeux du monde, risque aujourd'hui de la conduire à sa perte".

La Camargue s'est donc d'une certaine manière autogérée durant des siècles. Pourquoi aujourd'hui est-elle l'objet d'autant de considération, de précautions, au point que les Camarguais doivent partager plus aujourd'hui que jamais, la gestion de leur bien avec des entités Régionales, des organisations Etatiques, Européenne et mêmes Mondiales.

C'est vrai que les choses aujourd'hui changent avec un rythme plus rapide qu'Hier, les dimensions des moyens mis en œuvre dépassent l'échelle de la force humaine ou animale.

Durant le siècle passé, l'économie et l'exploitation des terres et des espaces ont changé d'échelle. La mécanisation des cultures, la mise en place de système de pompage très puissants, qu'il s'agisse de ceux réalisés à l'époque de la vapeur, la fréquentation de plus en plus importante par les touristes, amateurs de plage mais aussi de nature, ont contribué rapidement à changer les choses et les pouvoirs publics ont compris, conscient de l'enjeux écologique du milieu, qu'il était temps de mettre en place un dispositif permettant le dialogue de tous les acteurs de Camargue. C'est Olivier Guichard, délégué du Gouvernement à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, et à Philippe Lamour Président du Conseil National de l'Aménagement du Territoire, que l'on doit en partie la mise en place de ce Parc de Camargue.

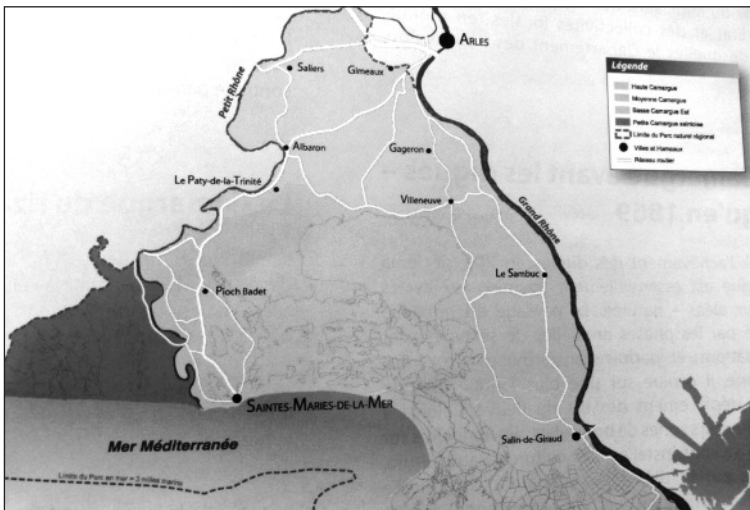
Ce Parc Régional de Camargue, ne sera pas comme tous les autres Parcs déjà existants en France, la spécificité du Territoire de Camargue n'a pas échappé aux édiles parisiens, Comme le souligne dans son discours introductif, Olivier Guichard, propose la création d'un Parc de Camargue qui jouira d'un statut particulier unique en France, *"la Camargue, terre de prestige, de tradition à vocation naturelle, n'entre pas dans la définition des parcs régionaux, il lui faut un statut propre à elle. La chasse et la pêche contribueront à la continuation du paysage..."*.

Un peu d'histoire pour bien comprendre l'évolution d'une ingénierie de la main mise de l'homme sur ce grand territoire

Là et je m'en excuse je vais vous parler un peu comme un Arlésien. En Camargue celui qui a le Vaccarès tient tout. Henri Merle en venant s'installer à Salin de Giraud en 1856 pour construire le grand Salin de Giraud, destiné à subvenir aux besoins croissants en chlore de l'industrie chimique ne s'y était pas trompé. "Celui qui tient le Vaccarès tient la clé de tout ce qui fait la Camargue"

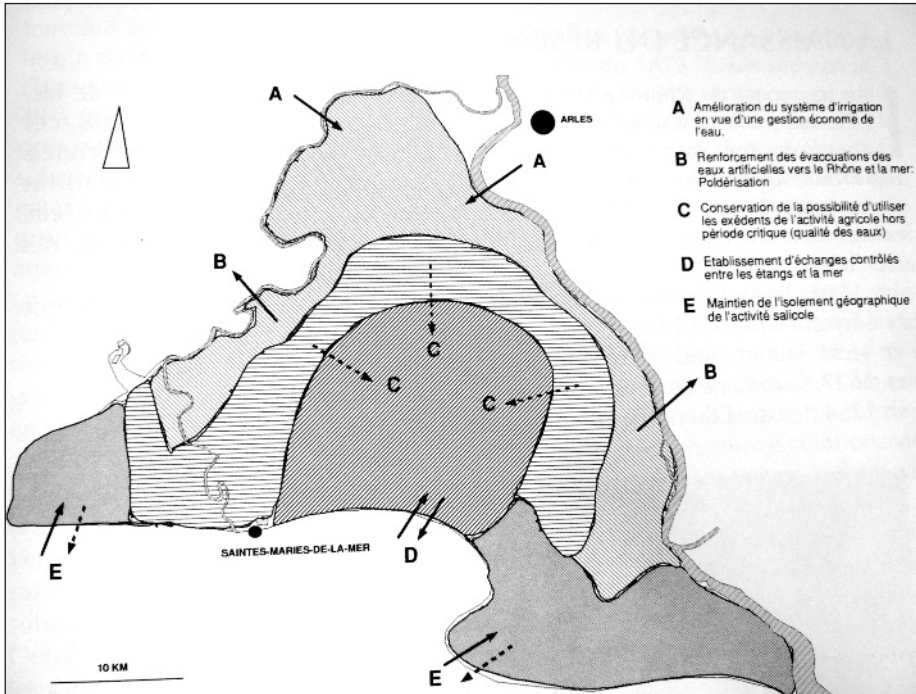
Il tient la clé de l'eau, la clé de la Culture, la clé de l'agriculture et la clé de la circulation puisque le Vaccarès est dans une case bien particulière. La Camargue est traversée par un quadrillage constitué de bourrelets fluviaux qui sont des langues de terres d'orientation nord sud et dans l'autre sens, par des langues de terres Est Ouest, qui sont la Grand Mar, du Vaccarès et des étangs inférieurs, dont les digues constituent les lignes de séparation des étangs inférieurs.

La Camargue peut alors être divisée en trois zones, coupées par deux bandes horizontales, la haute, la moyenne et la basse Camargue.



Sur le graphique ci-dessus, on remarque que la Camargue est organisée autour du Vaccarès. Cet immense étang est le réceptacle de toutes les eaux mis en œuvre dans le Delta, que ce soit les eaux zénithales, les eaux provenant des cultures et je pense notamment à la riziculture qui aujourd'hui nécessite près de 600 millions de m³ pompés directement dans les deux Rhône.

En fonction de la position des terres par rapport au Vaccarès, la zone douce est au Nord, c'est la culture du riz, anciennement la vigne et le blé, sur les côtés extrêmes Ouest et Est, les zones marino-lacustres avec de fort gradient de salinité, où sont les marais salants, les zones intermédiaires, les fluvio-lacustres constituées de roselières et de sansouïres, et d'enganes.



*Schéma définissant les principales zones du territoire de Camargue.
(Source Parc de Camargue)*

Le Vaccarès et son histoire

Le Vaccarès a appartenu dès le XI^e siècle aux seigneurs des Baux. Ces seigneurs en ont toujours voulu aux habitants d'Arles, et ce n'est qu'au XIII^e siècle, par la volonté de Raymond Bérenger Comte de Provence qu'Arles s'est libéré de la main mise des seigneurs des Baux, en venant détruire le château des Comtes des Baux situé dans le quartier de Trinquetaille. La ville d'Arles est devenu alors propriétaire de l'étang du Vaccarès, ce qui à l'époque, a contribué à l'épanouissement économique de ce pays et ce jusqu'en 1807.

Année où Napoléon voulant que la ville purge ses dettes, qui se montaient à l'époque à quelques années de budget de fonctionnement de la cité, obligea la ville à s'en séparer.

C'est un Montpelliérain, par l'intermédiaire d'une compagnie agricole soutenue par la Banque Westphal qui acheta le Vaccarès pour deux millions de francs et fonda la Compagnie Agricole de Basse Camargue, avec le Château d'Avignon.

Arles perd donc alors la maîtrise de l'eau, mais aussi la maîtrise des sols.

Henri Merle, nouvellement installé en 1858 à Salin de Giraud, pour créer un salin afin de livrer les soudières qu'il avait construite à Salindres (Gard), profitant des problèmes financiers de la Compagnie de Basse Camargue, achète en 1860, le Vaccarès pour en avoir la maîtrise de l'eau, afin de consolider ses capacités de production en sel de mer. Il est plein d'espoir pour cette nouvelle industrie du sel, qui

est très prometteuse pour cette époque, mais aussi plein d'espérance pour les autres produits dérivés de l'eau de mer, et je pense notamment au sulfate de Magnésium très utile pour l'agriculture. Le moteur d'Henri Merle aura été de se battre durant toute sa vie, pour exploiter les produits dérivés des eaux mères des marais salants.

Durant plus de 60 ans, des tentatives d'exploitation des eaux du Vaccarès ne verront pas le jour. Les propriétaires riverains du Vaccarès s'opposent systématiquement à toutes les initiatives. Lassé en 1928, les dirigeants de la Compagnie Alais Frogés et Camargue, décident d'enlever de son échiquier industriel ce domaine en donnant la jouissance de ce vaste domaine à la Société d'Acclimatation.

Pour l'anecdote, le premier Directeur de la Réserve Naturelle de Camargue est Gabriel Tallon, ingénieur chimiste de son état. Lorsque la Compagnie Alais Frogés et Camargue, décide de donner en jouissance l'étang du Vaccarès et des étangs inférieurs dits les Impériaux, couvrant une surface approximative de plus de 10 000 ha, l'ingénieur Gabriel Tallon, est victime d'un accident du travail dans son laboratoire de Salin de Giraud, il lui est alors proposé un poste de directeur de la Réserve Naturelle, poste qu'il occupera de 1928 au début des années 1940. Gabriel Tallon s'adjoindra les compétences du professeur René Molinier de Marseille ainsi que celle d'Henri Lomont ornithologue rédacteur de 1935 jusqu'au début des années 1950 de nombreux rapports scientifiques

Lorsque la Société Nationale d'Acclimatation et de protection de la nature, devenue plus tard la Société Nationale de Protection de la Nature, créa en 1928, la Réserve Zoologique et Botanique de Camargue, elle souhaitait avant préserver un grand territoire naturel de Camargue. Elle souhaitait aussi faire de ce nouvel organisme, un laboratoire vivant de recherches où le travail de l'ornithologiste, du botaniste, se réaliserait en plein air, au milieu de vie des plantes et des animaux.

C'est en 1954, que l'affluence des chercheurs est telle que les locaux de la Réserve Naturelle ne suffisent plus, Luc Hoffmann crée la Station Biologique de la Tour du Valat. En 1970, c'est au tour du Centre National de Recherches Scientifiques qui ouvre non loin de la station de la Tour du Valat, en 1970, un Centre d'Ecologie.

Le travail est intense puisqu'en 1976, on recense en Camargue, plus de 700 publications de caractère ornithologique et botanique, et sur le milieu camarguais, tel que l'étude de l'hydraulique.

C'est aussi dans les années 1920, que la Compagnie est certaine que les débouchés escomptés en sulfate de Magnésium sont pratiquement réduits à néant du fait de la découverte et à la pleine exploitation des mines de Stassfurt près de Magdebourg, dont ces dernières permettent d'extraire directement un sulfate de Magnésium pratiquement pur à des coûts de production très bas.

Les riverains du Vaccarès et les mines Allemandes, feront que les ambitions premières d'Henri Merle seront revues à la baisse et le Vaccarès ne sera plus dans l'objectif du dispositif industriel.

Le 25 septembre 1970, la création du Parc Régional de Camargue

Le parc de Camargue voit le jour, le 25 septembre 1970. Cette date n'est pas le fruit du hasard. Elle est la résultante d'une conjonction d'événements qui pour les acteurs de ce territoire ont permis de réagir tous ensemble.

Tout d'abord, en 1970, la Camargue est constituée d'une mosaïque de parcelles appartenant pour majeure partie à des particuliers. De nombreux hommes d'affaires marseillais avaient dès le début de la guerre de 1939 acheté pour protéger

leurs capitaux de grands domaines en Camargue. De plus la Compagnie Pechiney, possède 26000 ha et la Compagnie des Salins du Midi 10 000 ha, sur la partie extrême Ouest. Le territoire tracé pour le Parc est de 75 000 ha.

En 1970, fait nouveau, la Compagnie des Salins du Midi, rachète la Salicam, société filiale de Pechiney qui abandonne sa branche sel, du fait simplement qu'elle ne croit plus en elle. En effet, Henri Merle, avait créé ce salin en 1856 pour répondre à ses besoins en carbonate de soude et en chlore pour sa branche de plasturgie en particulier grande consommatrice de chlore. Le besoin devenant de plus en plus important, le sel cristallisé n'y suffit plus, il faut un autre moyen d'extraction du sel, c'est alors la naissance de la saline de Vauvert dans le Gard qui peut à elle seule alimenter les nouvelles unités de production de soude et de chlore installées dans le golfe de Fos sur Mer.

Les Salins du Midi rachètent donc en 1970 la Salicam et se trouvent donc propriétaires notamment du Vaccarès, dont elle n'a que faire, du fait que ce grand territoire n'a plus de vocation salinière. La jouissance a été donnée par son ancien propriétaire au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Les Salins du Midi, cèdent définitivement pour le Franc symbolique ce vaste espace, et échangent les étangs inférieurs dits les "impériaux" contre la pointe de Beauduc, la Réserve de Camargue est donc créée avec un espace couvrant près de 17 000 ha.

La Réserve Naturelle de Camargue est alors constituée et les Salins cèdent à l'Etat pour le franc symbolique ce grand espace dont le Vaccarès, va être l'élément déclencheur pour la constitution de ce parc.

Ce Parc aura d'ailleurs un statut très particulier puisqu'il sera géré par une fondation, et ce jusqu'en 2004, soit durant plus de 35 ans. La Compagnie des Salins en signe de reconnaissance siègera comme membre fondateur au conseil d'administration du parc de Camargue en compagnie d'un représentant de la Réserve Naturelle de Camargue, durant toute cette période.

La grande originalité de la charte est la création d'un comité de soutien, dont les représentants au conseil d'administration du PNRC (Parc Naturel Régional de Camargue), ont voix délibératives. Ce comité avait pour rôle de rassembler toutes les bonnes volontés camarguaises afin de faire avancer et garantir la réussite de ce parc. JM Rouquette en a d'ailleurs été le président durant plusieurs décennies, après la tragique disparition de François Hue, mort prématurément dans un tragique accident de voiture. Durant les premières réunions de ce comité de soutien, il y avait plus de 250 personnes, sur 2600 membres cotisants.

Ayant siégé pendant plus de vingt ans au Parc Régional de Camargue, j'ai beaucoup appris sur la façon dont les problèmes arrivaient à se résoudre. Sannite Belon, alors directrice du Parc de Camargue, par sa longue expérience de gestion de cet organisme, arrivait à concilier les intérêts divergents et très souvent opposés. Ce conseil d'administration du Parc, portait le nom alors, de "Parlement de Camargue", il regroupait à l'origine 38 membres qui deviendront en 2000 une cinquantaine dont deux membres fondateurs, des représentants des propriétaires, des collectivités territoriales, des membres désignés des divers ministères, les manadiers, les chasseurs les pêcheurs et les "scientifiques", comme on les appelait alors.

La création de ce Parc, est une étape importante pour l'avenir de ce vaste espace. Il est né d'une conjonction d'évènements, et je pense que l'on peut aujourd'hui honorer le zèle qu'ont eu nos pères de cet heureux évènement.

Au fil du temps, ce parc va servir comme je vous ai dit de “Parlement de Camargue”. Rien ne pourra se faire en Camargue sans l’assentiment du Parc. Qu’il s’agisse de la résolution de problèmes économiques, de la mise place des IGP, des AOC, des procédures de montage de dossiers de subventions pour l’agriculture, des structures pour la gestion des milieux sensibles, de l’hydraulique, de la promotion et de l’animation des milieux naturels, etc.

II – La gestion de l’eau et l’utilisation des surfaces

Durant ces quarante années en Camargue, j’ai constaté que la gestion de l’eau a toujours été un point essentiel des préoccupations et des Camarguais mais aussi des organismes de gestion environnementale. L’action de l’homme en Camargue a toujours eu tendance à s’opposer au cycle naturel, pour se prémunir des crues et de la fragilité des digues, puis pour les besoins agricoles en créant des canaux d’irrigation et le drainage des terres. Il y a en Camargue aujourd’hui plus de 1000 kilomètres de canaux principaux et secondaires. Ils sont tous destinés au contrôle des nappes pour les besoins de l’agriculture. Les mouvements d’eaux par pompage ou gravité, sont de 500 à 600 millions de m³ provenant du Rhône pour l’agriculture et 100 millions pour la production de sel.

Cette difficile péréquation est liée à l’occupation de l’espace et à ce que l’on souhaite en faire.

L’économie doit-elle aller ou non de pair avec la conservation des zones humides ?

En quarante ans, les espaces cultivés pour le riz et le sel n’ont guère augmenté. On estime à moins de 10% les surfaces supplémentaires mises en culture. La culture du riz est restée pratiquement au même niveau, celle du sel vient de régresser très récemment de plus de 6000 hectares. En conclusion, compte tenu du dernier évènement d’actualité, les espaces cultivés sont restés au même niveau qu’en 1970.

La faune

Ces vastes espaces contribuent à la protection et au développement de la flore et de la faune. La richesse des oiseaux est un des éléments essentiels en Camargue, qui a d’ailleurs valu l’installation de la Station de la Tour du Valat. Station de référence en matière de recherche scientifique, pour l’ornithologie mais aussi pour la mise en perspective des gestions de zones humides.

398 espèces d’oiseaux soit plus de la moitié des espèces présentes en France, sont observées en Camargue dont 132 espèces nicheuses. La Camargue est le premier site national pour sa richesse en avifaune.

C’est aussi une zone de nidification avec les flamants roses, mais aussi d’autres espèces dont les avocettes, les limicoles... on dénombre 132 espèces nicheuses.

C’est aussi une terre de migration, et je pense notamment aux différentes espèces de canards qui font l’objet d’une forte pression cynégétique.

Pour les flamants, on compte 12000 couples nicheurs par années, installés sur l’îlot du Fangassier à Salin de Giraud.

On compte aussi 10 espèces d'amphibiens et 15 espèces de reptiles. Il existe aussi trois espèces de tortues protégées dont la fameuse cistude d'Europe, tortue carnivore qui fréquente les marais et les canaux d'eau douce.

La flore

Pour la flore c'est plus de 1000 espèces qui sont recensées, soit près du quart de la flore de France. La diversité des milieux naturels, des paramètres liés au sol et à l'eau ainsi que la climatologie sont à l'origine de cette richesse. 59 espèces sont considérées d'intérêt National.

III – L'activité des hommes en Camargue

L'agriculture

La culture du blé et celle du riz sont en Camargue indissociables de l'histoire même de ce territoire. La viticulture a eu un passage furtif lié à l'invasion du phylloxéra dans le sud de la France et en particulier sur les sols non sableux. Durant ces quarante dernières années j'ai vu la viticulture fortement régresser.

Pour bien comprendre la culture du blé et du riz en Camargue, il est nécessaire de faire un peu d'histoire. L'exploitation des terres de Camargue est essentiellement due à un chef protestant Sabatier qui a aidé Henri IV dans les reconquêtes de son royaume. Beaucoup de protestants l'ont aidé dans cette longue marche, Henri IV les a récompensés et notre "Sabatier de Camargue" en guise de récompense pour service rendu, a pu s'installer au domaine de l'Armelière pour y construire son château en 1603. Ce château est d'ailleurs le plus beau château de Camargue que je connaisse.

Sabatier a donc donné en Camargue le coup d'envoi dans la conquête des terres salées de Camargue. Il a été copié par beaucoup, et cette Camargue au fil des ans, et ce jusqu'à la fin du XVIII^e, s'est transformée en grenier à blé. Les mas se sont installés au fil du temps et ce durant 150 ans environ du mas de Fort de Pâques, le plus au Nord, à celui de la Louisiane, le plus au Sud.

Plusieurs tentatives infructueuses de culture du riz dans le midi de la France ont été initialisées. On trouve les premières traces dès le XIII^e siècle. Du XIV^e au XVI^e siècle, de nombreux écrits témoignent de l'extension des rizières en Provence. Sur les conseils de son ministre Sully, Henri IV ordonne en effet le 23 Août 1593 que soit entreprise en Camargue la culture du riz. Etait-ce pour agrémenter sa légendaire "poule au pot" ? L'histoire ne le précise pas.

À la fin du XIX^e siècle, après de nombreux essais peu concluants effectués en d'autres régions, la riziculture reprend en Camargue, terroir au climat privilégié avec de faibles écarts de température, une luminosité intense et un effet bénéfique du mistral. Créée dans les années 1840 sous l'impulsion d'Etienne Noël Godefroy, administrateur de la Compagnie Générale de dessèchement, la première rizière voit le jour sur le Domaine de Paulet. Ces travaux sont réalisés avec le concours de Pechiney, qui à l'époque avait placé son gendre Mr Lombard, ingénieur agronome, en poste à Faraman. La culture du riz sert avant tout, à cette époque, à lutter contre le sel qui menace de transformer la Camargue en désert après l'endiguement contre les crues du Rhône. Le rôle essentiel des rizières restera, jusqu'en 1930, la préparation des sols pour d'autres cultures comme la vigne.

C'est dans les années 40 que la riziculture française connaît un réel essor. L'interruption du trafic maritime de 1939 à 1945 et la pénurie de denrées alimentaires pendant et après l'occupation, incitent alors les producteurs à donner à la culture du riz la place qu'elle mérite.

Sous l'impulsion d'Edmond Clauzel sont entrepris sur l'aire de production des travaux gigantesques : nivellement des terres, constitution d'un réseau de canaux d'irrigation et de drainage, stations de pompage, silos et usines pour le stockage et la transformation du riz paddy récolté...

Encore une fois l'on est amené à constater, que la décision de Napoléon III d'endiguer le Rhône après les crues catastrophiques de 1840, 1841 et en 1856, afin de sécuriser l'habitat en Camargue a eu pour conséquence fâcheuse de donner un coup d'arrêt à la culture du blé du fait que les terres "n'étaient plus dessalées" suffisamment, et que la culture du riz pouvait en tirer profit.

La culture du riz en Camargue est la plus grosse consommatrice d'eau. Pour produire 70 000 tonnes de riz il est nécessaire de pomper plus de 500 millions de m³ d'eau au Rhône. La surface actuelle des rizières est globalement identique à celle de 1970 avec cependant une déflation des surfaces dans les années 1980 avec environ 13000 ha. Durant cette période le repiquage n'existait déjà plus puisqu'il a été abandonné dans les années 1960, par la découverte puis par le traitement des terres avec des herbicides dans les années 1965-66. Les rendements à l'hectare sont quasi identiques à ceux de l'époque. Ils se situent aujourd'hui autour de 4 tonnes par hectare en moyenne, certains propriétaires atteignent les 5 tonnes hectare.

La vigne est aujourd'hui marginale, puisqu'en 1998, on dénombrait 300 ha de vigne seulement.

La vigne cependant a été durant un demi siècle une réponse à l'endiguement du Rhône décidé par Napoléon III, puisque avec la montée en sel des eaux contenues dans les nappes phréatiques, la culture du blé devenait très peu rentable, compte tenu des faibles rendements. De plus nous sommes en 1860 et le phylloxéra fait son œuvre en Languedoc où seule la culture dans les terres sablonneuses permet à la vigne une culture rentable. La Camargue voit alors un nouvel essor et de "nombreuses silhouettes de cathédrales" comme le dit plaisamment Jean Maurice Rouquette, commencent à pointer dans l'horizon Camarguais. Ces vestiges de chais existent encore et sont pour la plupart abandonnés.

Je n'ai donc pas connu ce temps fort de la viticulture Camarguaise, mais les quelques vignobles qui subsistent font du très bon vin, de faible degré et très agréable.

Un mot cependant pour la pratique de l'agriculture biologique qui à mon point de vue est naissante en Camargue dès 2002, avec la création de la gamme "Heureuse Camargue", qui garantit des produits de haute qualité. A ce jour plus de 3 000 ha sont occupés par l'agriculture biologique.

La saliculture et la soude

La culture du sel en Camargue remonte au moins au Moyen Age et peut être plus loin encore si l'on en croit Fernand Benoit. Nos archives nous montrent que beaucoup de salins étaient implantés en Camargue et en Petite Camargue dès le VIII^e siècle. De nombreux récits nous donnent des signes de présence de salins, je pense aux salins de la Blancarde, de la Vernède, des Trois Maries, etc.

D'autres salins auront de courtes vies comme les salins de l'Abbaye d'Ulmet au XIII^e siècle ou ceux bien plus tardifs de Quarantaine au début du XIX^e siècle.

Les salins de Badon et ceux de la Vignolles auront leur activité arrêtée du fait de la construction de la digue à la mer dans les années 1890.

Les salins qui joueront un rôle en Camargue sont incontestablement ceux établis à l'origine sur l'étang de Giraud par Henri Merle en 1856. En effet c'est Jean-Baptiste Guimet, industriel Lyonnais qui pour les besoins de ses industries chimiques et celles en particulier consommatrices de chlore envoie son neveu, Henri Merle en Camargue pour extraire à partir du procédé Leblanc, le carbonate de soude et le chlore à partir du sel marin.

Le premier travail d'H Merle consiste en l'achat de terrains plats et étangs proches de la mer. En quinze années il rachètera plus de 20 000ha profitant de mauvaises affaires de propriétaires terriens qui n'ont pu réaliser leur rêve... dessaler la Camargue pour en faire de vastes domaines à vocation à hauts rendements agricoles.

Les premières productions de sel à Salin de Giraud se situent dans les années 1860 avec des productions qui avoisinent les 25000 à 30000 tonnes. En 1892, le salin produit 50 000 tonnes et en 1895 il en produit 100 000 tonnes pour répondre à un nouveau client installé depuis peu à Salin de Giraud, Ernest Solvay qui développe une soudière avec le procédé à l'ammoniaque.

La pétrochimie se développe ensuite dans le bassin de Fos et Pechiney aura besoin de beaucoup de sel pour satisfaire les demandes de ses industries chimiques en chlore. Pour cela la production de Salin de Giraud passera en 1954 à 400 000 tonnes pour passer à 700 000 tonnes en 1967 et enfin à 800 000 tonnes en 1970 l'année de la vente du salin à la Compagnie des Salins du Midi.

La production de chlore ira jusqu'à la fin du siècle en croissance continue au point que la production de sel cristallisé est insuffisante. Le gisement de Vauvert est alors mis en exploitation pour pallier aux carences du sel de mer. Là plusieurs millions de tonnes de sel sont extraites sous forme de saumures dont les sondages atteignent plus de 2000 mètres de profondeur.

Salin de Giraud a un client principal qui achète près de 350 000 tonnes par an, c'est l'usine de Saint Auban à Château Arnoux. Cette usine produit la soude et le chlore à partir de cellules à mercure. Ce procédé n'est plus dans l'actualité des systèmes de production, on lui préfère les cellules à membranes ou celle à diaphragme. Salin de Giraud perd donc ce client important en 2005 ce qui contraint le groupe à revoir son dispositif de production. Aujourd'hui Salin de Giraud produit 350 000 tonnes uniquement destiné au déneigement avec un processus de production proche de celui utilisé en Tunisie, avec le technique du contre sel.

La Camargue perd donc un grand salinier, mais les grands espaces de Camargue s'agrandissent puisque plus de 6000 ha se trouvent inexploités avec la baisse de production.

L'élevage

Les taureaux, les chevaux, les moutons de Camargue

La Camargue est une terre de tradition, tradition d'ailleurs qui ne se caractérise pas seulement par l'organisation de fêtes, par les coutumes, mais c'est avant tout le résultat d'une lente évolution de l'organisation de la vie qui, à force de recherches, de tentatives éprouvées et de choix, a atteint un degré tel de perfection

d'adaptation, qu'il est transmis par l'homme de génération en génération. Le Cheval fait partie intégrante de l'Afficion, et l'on constate aujourd'hui que cette "la fé li biou", la foi du taureau, tient une place de plus en plus grande dans la vie sociale des Arlésiens. Le cheval est l'élément indispensable pour l'élevage du taureau.

Ce cheval Camargue, largement cité, loué par les Félibres, doit ses lettres de noblesse à Napoléon, qui en 1793-1794 et ensuite en 1807, avait fait réquisitionner un grand nombre de Camargue, pour équiper la Grande Armée. Il faut dire qu'entre les deux périodes il avait créé le haras de Provence.

Le gardian et le cheval, une recherche de la perfection

Autant le harnachement camarguais répond de façon magistrale au travail, à la pratique du métier de gloire comme le disait plaisamment Charles Rieux, au métier de gardian, autant le cheval Camargue n'a jamais joui d'une volonté commune de perfectionnement de la race. Les stations de monte en camargue étaient peu nombreuses et peu pratiquées.

C'est cependant autour du cheval que les gardians se regroupent et créent le 2 janvier 1812 à Arles, la confrérie des Gardians de Saint Georges, organisme mutualiste et social, avec un objectif : celui de "raffermir les liens de confraternité et d'amitié".

Cette confrérie, sera doublée en 1909 par Le Marquis Javon de Baroncelli, le poète manadier, en créant la sienne, moins élitiste sur le recrutement de ses membres, "la Nation Gardiane", en insistant lourdement sur le mot Nation. C'est cette confrérie qui en 1920 souhaitait déjà la mise en place d'un Parc Régional en Camargue.

Denis Colomb de Donan, nous a magnifié ce coursier de rêve avec le film "Crin Blanc". Ce film a alors contribué à faire venir en Camargue les amoureux du cheval de tout horizon. Ce cheval méritait donc une attention plus soutenue par les pouvoirs publics. D'illustres camarguais d'alors, comme André Dupuis et Marcel Bernard, arrivent à convaincre le Ministre de l'Agriculture de prendre un arrêté le 17 mars 1978 qui institue "le Livre de Généalogie de la Race Camargue".

A la fin du XIX^e siècle on s'intéressait à cette race Camargue, au point qu'il n'y avait en 1850 que trois stations de monte, dont celle de Faraman, sur le domaine de Salin de Giraud. Cette année là d'après les textes, 256 juments avaient été saillies, et nos juments Camargue ont eu les faveurs en particulier de Normand Géraldy pour 77 d'entre elles et du Barbe Chélif pour 52⁽¹⁾.

C'est en 1978, date de l'arrêté du ministère de l'agriculture que les choses ont changé. Tout d'abord la zone d'élevage, le "berceau de la race Camargue", a été définie par un comité, prenant comme référence l'arrêté de 1734. Un standard de la race a été défini, une liste des manades "reconnues" a donc vu le jour. Une commission Camargue, regroupant les plus grands éleveurs, a fait une tournée générale des manades, et 147 juments ont été reconnues, et reçurent leur carte d'identité.

Cet aspect rigoureux, qui a priori paraissait assez lourd pour les manadiers, a permis de donner aux chevaux Camargue, une belle image, et de rentrer ainsi, dans la "cour des grands".

L'élevage du cheval Camargue, est pour beaucoup de manadiers une passion, et un passe temps, mais il est aussi un produit économique, c'est une valeur d'échange entre manadier ou particulier, qui répond à une norme, Le pâturage utilisé par les parcours crée des espaces.

Ces espaces supportent par le biais du cheval, une tradition, que ce soit la course libre ou le gardiennage. Ces hauts lieux de convivialité servent souvent de prétexte de fêtes de familles, avec une ferrade ou une simple ballade dans la manade.

En parallèle à cela, l'économie du cheval valorise, les sites camarguais, et renforce une culture, qui permet à quelques éleveurs de renom, de vivre.

On compte en Camargue aujourd'hui, 30 manades groupant près de 3 000 chevaux soit deux fois plus qu'en 1970, et quatre fois moins qu'en 1945.

Les taureaux

Comme le cheval, le taureau de Camargue a droit à son berceau. Il s'étend lui aussi de l'ouest de Montpellier et ses environs, et à l'Est d'Istres et Berre.

Durant ces quarante années comment a évolué le monde de la bouvine ? Qu'en est-il exactement ?

Depuis le début des années 1970, j'ai toujours vus les taureaux parqués dans des enclos, limités par des fils de fer barbelés. Solution économique pour les manadiers, puisque le gardiennage est alors assuré avec moins de gardians.

Le taureau Camargue a vécu complètement libre de toute surveillance jusqu'en 1800 environ, ce n'est qu'en 1920 que les Camarguais ont commencé à les parquer de façon systématique.

Je me rappelle encore à Salin de Giraud des témoignages de vieux saliniers qui m'expliquaient que ce village était constitué de deux quartiers bien distincts, le quartier Solvay et le quartier Pechiney.

Les deux quartiers étaient séparés par un grand terrain de salicornes occupé par des taureaux Yonnet, en parfaite liberté.

Les fils de fer barbelés ont cependant permis qu'aujourd'hui les bêtes sont suivies, soignées et l'on assiste à une forme de perfectionnement des taureaux qui doivent répondre de plus en plus aux exigences d'un public friand de course libre. Comme le dit Montherlant dans son Bestiaire, ce "seigneur des plaines" est le roi de Camargue, il donne aussi la notoriété et la fierté à son manadier.

Je pense à Henry Laurent des Marquises qui suite à une maladie contractée par l'ensemble de sa manade, s'est vu contraint de s'en séparer complètement. D'aucuns connaissent le célèbre Goya. Hérité de la manade du Marquis de Baroncelli, il a dû recommencer et recréer ses taureaux, ses "Laurent", grâce aux bons offices du congélateur qui lui a permis de prendre un peu d'avance, mais tout reste à faire.

Mais si le taureau est encore présent en Camargue, malgré les difficultés économiques qu'éprouvent les manadiers, c'est certainement grâce à cet engouement de la fête autour du taureau mais peut être aussi à Eugénie de Montijo, aristocrate espagnole, aficionada convaincue, épouse de Napoléon III, qui en 1853, fit voter par l'intermédiaire de son mari, une loi autorisant pour dix ans les corridas en France.

Commence alors en Camargue l'élevage d'autres taureaux, des taureaux de corrida qui aujourd'hui représentent près de 30% du cheptel. Les premiers sont nés à Salin de Giraud, par les soins de Christophe Yonnet, après des essais plus ou moins infructueux nés du croisement entre des taureaux camarguais et des taureaux espagnols... Peut-être que Jean Baptiste Guimet était passé par là. On sait seulement que Jean Baptiste Guimet grand aficionado, inventeur du Bleu Guimet, cher à nos lavandières du siècle passé, était le principal actionnaire des Salins de Giraud gérés par Henri Merle. J B Guimet lors de ses déplacements dans le midi de la France en

profitait pour pousser sa course jusqu'en Espagne où il assistait à des corridas. Le musée Guimet des Arts Orientaux à Paris, possède dans ses archives, les carnets de notes de J B Guimet, où il donne ses impressions tauromachiques sur le déroulé des corridas qu'il voyait, et sur ses passages en Camargue. A-t-il été l'instigateur des croisements Espagnol Camarguais que la manade Pechiney possédait à Salin de Giraud ? A-t-il soufflé mot aux manadiers locaux de l'époque ? Nul ne sait.

Le taureau de combat en Camargue, c'est la fête ! C'est dans cette "explosion naturelle, cet entracte d'universelle confusion", comme le dit Roger Caillois dans "l'homme et le sacré", que se retrouvent les Camarguais, qui de jours en jours et j'avoue l'avoir constaté plusieurs fois durant mes quarante ans de Camargue, sont rejoints par un nombre de sympathisants qui va toujours croissant.

En Camargue parallèlement aux corridas, s'organisent, des jeux taurins se pratiquaient dans les mas. Pouly de Beaucaire, l'un de nos premiers razeteurs, en 1880 a su les codifier en donnant les premières règles de la course libre.

La race du taureau de Camargue, "Raco di biou", depuis 1999 est suivie de façon rigoureuse par la mise en place d'un Herd-Book.

Cet important registre est d'autant plus nécessaire que l'on assiste aujourd'hui à l'explosion du nombre d'élevages, on est passé de 89 en 2000 à 135 en 2005. La Camargue vit en plein paradoxe, les surfaces de terre ont tendance à se réduire du fait de la pression de l'agriculture et de la chasse et de l'autre les élevages de taureaux ont tendance à croître.

On dénombre en Camargue aujourd'hui, 3800 taureaux inventoriés pour 20 manades. Le cheptel total est de l'ordre de 18000, alors qu'en 1850 il n'était que de 3000.

Ces chiffres vous sont donnés sous toutes réserves il est en effet difficile en Camargue de compter les taureaux...

Toujours est-il que les manadiers aujourd'hui sont dans la course de la perfection, soucieux de produire des "bêtes de qualité". Pour le razeteur aussi les choses ont changées en 1975, puisqu'il bénéficie, depuis, du statut de sportif de haut niveau.

Le mouton, le Mérinos d'Arles

Le mouton de Camargue est le Mérinos d'Arles, issu du croisement de la race locale arlésienne avec le mérinos d'Espagne apprécié pour la finesse de sa laine. Nombre de paysages en Camargue nous surprennent à rêver, où sont encore présents dans ces paysages déserts, ces témoins, ces vestiges des grands chemins de transhumance, ces drailles, toujours bornées par ces belles bergeries où le chaume a troqué avec la tuile plate de Marseille. Seule Marie Mauron, avec ses beaux textes, est là, présente, pour nous les rappeler.

Dans les années 1970, il m'arrivait souvent de m'arrêter sur la route pour laisser passer un troupeau de moutons, et bien souvent des Mérinos. Au fil des ans ces troupeaux disparaissent et rejoignent plus volontiers la Crau. Les effectifs ont chuté de manière catastrophique, on dénombre plus de 40% d'éleveurs en moins de 1990 à 2005.

C'est vrai que cette période à vu la demande en viande ovine décroître fortement, seul le marché de l'agneau se maintient sous le label "agneau de Sisteron". La laine a elle aussi vu ses cours chutés brutalement en février 1991 de plus de 25%.

Aussi les éleveurs s'orientent vers la production de laine. C'est un métier plus difficile, et là des bergers entrepreneurs éleveurs très soucieux de la qualité de la laine de Mérinos, arrivent par le biais de croisement et perfectionnement de la race, à partir d'une vingtaine d'élevages, à faire produire au Mérinos une qualité de laine qui répond aux besoins de plus en plus exigeants des manufacturiers, les fils de laine ne doivent pas dépasser 20 microns, quand on pense que le diamètre d'un cheveu avoisine les 50. Je pense notamment à un expert en la matière, Maître Brun de Vian Tirian, qui arrive à rivaliser avec les Mérinos d'Australie et aux filières pétrochimiques qui produisent des fibres synthétiques, avec sa qualité "Mérinos Arles Antique".

Le tourisme

En Camargue, près d'un million de visiteurs par an, sont accueillis. Ils sont attirés par sa diversité. Nous avons parlé de l'aficionado, mais il y a aussi les amoureux de la nature et du folklore.

Les Saintes Maries de la Mer, constituent le pôle principal de culture balnéaire. Pour les traditions taurines comme pour les amoureux des espaces naturels c'est toute la Camargue qui est concernée.

Comme dans beaucoup de régions de France, les touristes empruntent le plus souvent le réseau secondaire. Ils oublient aussi la présence des voitures et s'arrêtent brutalement pour fixer sur leur pellicules nombres de vols de flamants ou d'autres oiseaux.

Ce tourisme est de plus en plus sensible aux moustiques mais il est aussi partagé.

Une enquête réalisée récemment en Camargue pointe du doigt les moustiques comme le principal inconvénient d'habiter ce territoire. 61% des Camarguais se disent favorables à une démoustication des zones habitées ; ils sont cependant majoritairement défavorables (67%) à une démoustication généralisée de la Camargue. En effet 72% d'entre eux considèrent que la démoustication peut être nocive, principalement pour la nature. Néanmoins, 99% des interrogés ignorent tout des produits utilisés.

Conclusion

La Camargue est un espace qui au fil des ans est en constante évolution. Les hommes qui y vivent, s'y sentent tous responsables. Ainsi ils y sont tous très attachés. Les systèmes d'organisation qui la gèrent, sont pesants. Les enjeux environnementaux y sont très importants dans un monde économique difficile.

Cette Camargue, cette "native Camargue" comme se plaît à la nommer notre collègue François-Bernard Michel, est toujours l'objet d'attention, comme un enfant qui a besoin de soin. Ce don du Rhône et de la mer où limon et sable se mélangent au sel pour former cette terre accueillante, où taureaux, chevaux, flamants, et autres multiples oiseaux en fait leur écrin de vie. Chaque élément qui la compose est accroché à la temporalité. Le juste équilibre, je veux dire le frêle équilibre que lui enjoint la naissance d'un reflet, d'une image, d'un élan.

La Camargue est, ce qu'elle est, par ce qu'elle est l'œuvre de la nature, mais elle est d'abord l'œuvre d'une communion celle de l'Homme et de la Nature. Son fragile équilibre, ses éphémères reflets, ne sont vivants que parce que l'Homme est là à son chevet.

Une Camargue sans hommes, ne serait pas la Camargue.

Le secret me dites vous où est-il, qu'est-il ?

Nul ne peut connaître ce secret s'il n'a pas vécu avec elle et en elle.

Le secret je vous le livre, il réside dans le sentiment de cet intense attachement que cette terre vous inspire dès le premier contact.

En général lorsqu'on pose ses valises en Camargue pour y travailler, on commence par pleurer de désespoir de solitude. La platitude, le spleen vous gagne et vous submerge, mais au fil des jours, les choses changent et l'on devient vite dépendant d'elle, au point que lorsqu'on souhaite se séparer d'elle... on pleure, pleure à n'en plus finir...

NOTES

- (1) Cette conférence n'a pu être réalisée qu'avec le concours du Parc de Camargue, La station de la Tour du Valat, la Mairie des Saintes Maries de la Mer, la Mairie d'Arles, la Réserve Naturelle de Camargue et la Compagnie des Salins du Midi.
Je remercie aussi Monsieur Jean Maurice Rouquette, avec qui j'ai longuement discuté sur ce sujet et qui a, compte tenu de sa longue expérience de conservateur des Musées d'Arles durant plus de quarante ans, fait part de ses remarques et idées.
- (2) Cahier n°14 du courrier du parc naturel de Camargue Guy Bideault Haras d'Uzes. Le livre généalogique de la race de chevaux de Camargue. Page 11 et suiv.